



ARRETE TEMPORAIRE N° 32/2026

**Portant réglementation de circulation
Chemin chemin hayen
Commune d'Ebersheim, Bas-Rhin**

Le maire de la commune d'Ebersheim, Bas-Rhin,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2213-1 et L.2213-2,

VU le code de la route et notamment ses articles R.325-1 et R.417-10,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU le code pénal,

Considérant qu'à l'occasion de l'organisation d'un évènement à la Ferme Trau, il est nécessaire de réglementer la circulation chemin hayen afin de permettre le bon déroulement de cette manifestation et d'éviter tout incident sur la voie publique,

ARRETE :

Article 1 : le dimanche 14 juin 2026 de 9h00 à 22h, la circulation est interdite chemin hayen.

Article 2 : Les signalisations seront mises et maintenues en place par Mme Johanna TRAU elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour permettre aux véhicules des services publics, aux riverains et à leurs fournisseurs d'accéder aux immeubles. La continuité du cheminement piéton protégé de la circulation et du chantier devra être assurée. En cas d'accident résultant de son installation, par Mme Johanna TRAU en supportera seule les responsabilités. Mme Johanna TRAU demeurera entièrement responsable des accidents de nature quelconque qui pourraient survenir du fait de l'organisation de cet évènement ou être la conséquence d'un défaut ou d'une insuffisance de signalisation ou de protection.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Article 4 : Monsieur le maire et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- Monsieur le Commandant de la compagnie de gendarmerie de Sélestat
- Monsieur le responsable du centre d'incendie et de secours de Sélestat

- TRAU Johanna
- Brigade verte du Haut-Rhin



Par délégation,

Michel WIRA